fine ou grosse. Par exemple pour jaquette, elle ornera la surface de l'étoffe en semis multiples et très fins. En raison de son excessive finesse, la soie sera retordue avec un fil de laine de façon, à se montrer autant que possible à l'endroit du tissu, car il est élémentaire de dire que pour tirer bon parti d'un textile jolie et cher, il faut le mettre bien en vue. Cependant des fausses manœuvres peuvent faire perdre cet avantage et nous devons répéter encore de veiller, dans ce but, au choix des croisures, au montage des étoffes, c'est-à-dire aux proportions du nombre des fils et des duites selon qu'ils devront plus ou moins se montrer ainsi qu'à la confection du retors. Pour celui-ci, il faut craindre que, les deux fils soie et laine étant réunis, la torsion dilate la laine dans laquelle la soie s'enfonce et se trouve en partie cachée, les frottements ultérieurs subis pendant le tissage et le lavage la dissimulant encore plus. Au contraire, le retors doit être fait de telle façon que la soie se place autour du fil de laine employé comme soutien du fil fin.

Les couleurs de soie les plus utilisées sont peu nombreuses, ce sont : blanche, orange, cerise, lilas. Plus rarement on fait usage des nuances bleue, verte, citron, etc. On les emploie séparément ou plusieurs ensemble; tels sont les mélanges de blanc et orange, orange et lilas, or et cerise, cerise et lilas, etc.

Toutes les croisures actuellement utilisées pour jaquettes, en dessins petits, peuvent être ainsi renouvelées par du retors avec soie. Si c'est la chaine qui se montre seule à l'endroit ou si elle domine, comme dans les *corkscrews suivis ou rompus*, les satins, les fines diagonales presque debout, etc., on ne met du retors qu'en chaine. Si la chaine et la trame se montrent autant l'une que l'autre comme dans les casimirs unis ou façonnés, nattés et autres croisures analogues, on peut ne mettre du retors qu'en chaine, ou des deux cotés à la fois pour dessiner des carreaux concurremment avec les croisures.

L'emploi de la soie, comme nous venons de le décrire, se fait la plupart du temps sur des fonds noir, bleu, marron ou autres couleurs foncées. Quelques maisons se font aussi des séries en tenant la soie presque toujours blanche et en variant les couleurs de fond, soit gris foncé (mélangé), gris moyen, gris cendré, bleu clair, bronze, etc., c'est-à dire en allant jusqu'aux demi-teintes.

Dans les genres pour complet fantaisie ou pour pantalon, la soie est souvent mise en fils purs dans l'étoffe et traitée comme les autres accessoires. Cependant on aime à la grouper par plusieurs fils formant dans le dessin des bandes brillantes qui la mettent bien en évidence.

⁂

Les effets pour pantalon sont toujours très variés à fleuris; mais, d'une façon générale, les dessins sont peu accentués, c'est-à-dire que le façonné se trouve atténué par le jeu des nuances, et quelle que soit sa différence de caractère par rapport au fond, il ne se distingue que discrètement dès qu'il est vu à une légère distance. Il n'y a d'exception que pour quelques dispositions en damiers réguliers ou irréguliers dans lesquels les couleurs, habituellement disparates, donnent des dessins apparents. Mais, nous le répétons, les dessins accentués sont en petit nombre.

Bien que les grands dessins et les carreaux aient été, pour pantalon, accueillis favorablement depuis quelque temps, les principaux négociants recommandent d'en diminuer l'étendue et aussi de faire plus de rayures que de carreaux. Le type le plus fin dans ce caractère est très travaillé, nous voulons parler des mille-raies que l'on transforme de toutes les façons. Ces rayures-minuscules donnent à l'endroit des lignés purs par 1 fil clair et 1 foncé, par 2 fils clairs et 2 foncés, par 3 fils clairs et 3 foncés, etc., que l'on peut grouper d'une façon quelconque. La variété sera encore plus grande si on intercale, parmi les combinaisons précédentes, d'autres bandes en soie pure, de la couleur claire du fond, croisées en satin : ou des parties en retors formées de fils des deux couleurs employées dans les mille-raies; ou d'un petit groupe en façonné tranchant sur la régularité des lignés fins, etc. On comprend aisément que les groupements divers des effets que nous venons de citer donneront des dessins en quantité, dans toutes les largeurs et à la mode; aussi nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

Nous devons parler aussi de deux manières bien différentes suivies pour obtenir d'autres genres fantaisie.

La première continue la série des twinés (chaine claire à un ou à plusieurs tons, trame foncée à un ou à plusieurs tons également). Le jeu des croisures est le principal élément des transformations. Nous avons indiqué, il y a quelque temps, comment on modifie, dans ce but, les petites croisures, que l'on peut du reste mélanger de toutes les façons avec d'autres, régulières ou différentes de caractère. Le nuançage pratiqué couramment s'éloigne peu des demi-teintes. La nature du tissu est cause de cette quasi-uniformité, car ce sont les couleurs les plus opposées qui font le mieux valoir les dessins; mais elles ne donnent ensemble que des demi-teintes grises, rousses ou bleuâtres. Dans le passé, la chaine était souvent blanche, la trame variant des couleurs demi-ton jusqu'au noir. Pour répondre aux tendances actuelles, la chaine ira jusqu'aux teintes moyennes pendant que la trame sera souvent noire ou de couleur très foncée.

La seconde manière consiste à appliquer, sur des croisures irrégulières suivies, ou disposées comme pour les twinés cités ci dessus, des ourdissages et tissages dans lesquels les deux couleurs, claire et foncée, sont employées simultanément, soit en 1 et 1 2 et 2, 2 et 1, 3 et 3 ou de toute autre manière par petits coups. Les ourdissages et tissages produisent dans ces croisures nouvelles des façonnés inattendus que l'on peut, de plus, agrémenter par le jeu des couleurs ou des fils variés. La confection des tableaux de nuances se ressent des inconvénients signalés plus haut, car les effets ne sont apparents qu'autant qu'ils sont produits par des couleurs disparates. Pour en avoir de plus foncées, on agira aussi comme il a été dit pour les twinés.

⁂

Il ne serait guère intéressant pour nos clients de trouver ici une simple dissertation sur la diversité des laines employées dans la draperie, car ils savent que le caractère de la matière varie suivant la race des animaux, les contrées que ceux-ci habitent et même selon les diverses parties du corps. Mais nous devons examiner comment on s'y prend pour tirer partie de matières peu employées dans les étoffes pour hommes, soit par des traitements ou des croisures spécialement appropriés à leur nature.

Les laines recherchées couramment pour la draperie ont été très longtemps celles d'un caractère doux, fin, feutrant, les autres étaient pour d'autres emplois. Depuis que les tissus pour hommes se sont transformés, les matières longues, droites, non feutrantes, ont trouvé place dans divers produits.

C'est souvent sous forme de retors que ces laines sont préparées avant le tissage. Jointes à d'autres fils, soie, coton, laine feutrante ou fils très tordus, elles décrivent autour des précédents des formes originales grâce à leur nature : boucles, ondulations, mouches, etc., et, sous des couleurs multiples, ces retors sont très utilisés dans les nouveautés actuelles.

Toute la recherche doit porter sur la réunion de caractères opposés qui se font réciproquement valoir, aidés par le foulage qui a quelquefois une action prépondérante. Par exemple, si des fils composés, comme nous venons de le dire, sont placés dans un tissu destiné à un grand feutrage, les matières rebelles s'échappent et se répandent à la surface. Mais il y a plus encore, car certaines matières sont tellement sensibles qu'on peut constater le même phénomène sur du fils retors ou sur l'étoffe tissée, après un simple dégraissage ou après l'immersion dans des bains de teinture qui ont souvent une action feutrante.

Après avoir constaté que, ordinairement, la matière textile dont les brins sont longs, droits et lisses, est réfractaire au feutrage et ne cherche qu'à s'échapper des autres fibres qui la retiennent, on a compris aisément dans quel sens diriger les recherches. Comme c'est surtout le caractère de la matière qui influe sur le résultat plutôt que sa provenance, et aussi la façon de l'employer, nous allons entrer dans quelques explications, convaincus que chacun pourra ensuite réussir des essais de ce genre.

Les laines les plus propices sont les cheviotte et mohair employées séparément ou ensemble, c'est-à-dire des matières dont les brins, relativement fins, ont encore quelquefois, après le peignage, jusqu'à 15, 20 et même 25 centimètres de longueur. La douceur est relative, ces matières étant naturellement rugueuses; mais il faut écarter avec soin les plus grosses qui imiteraient bien l'effet, mais dont l'aspect serait déplorable et trop commun.

On peut faire un retors spécial avec deux fils, un très fin un gros. Le fil fin est très tordu sur lui-même, à gauche par exemple.

Cet excès de torsion a pour but de lui donner une grande résistance et d'empêcher que les brins ne s'échappent, car il formera l'âme, le soutien du retors final. Le gros fil est moins tordu que le précédent, à gauche aussi. Les deux fils réunis sont alors tordus dans le sens opposé, c'est-à-dire à droite et la situation respective de ces fils est celle-ci : le fil fin à demi détordu a toujours ces fibres comprimées; le gros fil a perdu, dans la seconde torsion, ce qu'il avait reçu dans la première ou à peu près, les fibres ne sont maintenues que par leur enroulement autour du fil fin. Cet état suffit pour résister aux manipulations du tissage; mais dès que, pour une opération quelconque, le fil seul ou l'étoffe sont mouillés, frictionnés, pressurés (que ce soit pour la teinture, le dégraissage ou le foulage), les fibres dilatées dans l'eau, actionnées par les compressions subies, s'échappent en formant des boucles, des frisures. Le but cherché est atteint, il reste à varier l'application en étoffe.

Il n'est pas indispensable d'avoir un retors spécial pour arriver à ce résultat. On peut y parvenir avec des retors ordinaires, de même matière que ci-dessus bien entendu, par certaines croisures combinées avec les proportions de montage et produire des tissus à surface bouclée propres aux pardessus actuellement recherchés par la mode.

Supposons un retors formé de deux fils d'égale grosseur, ayant reçu une torsion moyenne, suffisante pour la confection d'un fil solide, mais ne comprimant pas la fibre à l'excès, car, outre que cela nuirait au résultat, ce retors serait dur, vrillant et d'un emploi difficile.

Le choix de la croisure est important. Si tous les fils sont très enlacés, les fibres ne s'échappent point dans les apprêts, ou bien elles ne sortent que dans de toutes petites proportions, rendant l'étoffe inégale, rugueuse au toucher et sans caractère bien défini. Au contraire, il faut que la croisure laisse les duites non enlacées de place en place, et par ces brides ou flottés, les filaments pourront sortir en liberté. La croisure donné aux fils de chaine un enlacement serré qui maintient leurs fibres dans le corps du tissu ; mais les duites se montrent librement et en grand à l'endroit, cette apparence étant augmentée par la grosseur des fils et les proportions de montage. Il suffit que l'étoffe passe par les opérations signalées plus haut pour que des fibres couvrent la surface par des boucles plus ou moins saillantes, selon que ces traitements sont prolongés. L'importance de la croisure se montre là entièrement, car la chaine, ourdie du même retors que la trame, ne s'est pas modifiée sensiblement pendant que les duites ont entièrement changé de forme.

Enfin, suivant l'aspect définitif désiré, l'étoffe est tout simplement décatie ou légèrement cylindrée.

⁂

Parmi les types d'étoffes que nous avons indiqués, nombreux étaient les façonnés par retors fantaisie. La composition de ces filés a souvent une grande importance dans le cachet du dessin et on ne peut les remplacer par d'autres sous peine d'en dénaturer l'aspect.

Quelques-uns de ces retors sont utilisés en grande quantité et forment en quelque sorte le fond de l'étoffe, d'autres ne participent que partiellement au façonné. Les formes s'éloignent peu de celles des filés fantaisie précédemment utilisés. La nouveauté s'obtient surtout en changeant les matières, les couleurs et la grosseur des divers fils à réunir.

Mais que ces retors soient composés avec laine peignée, laine cardée, soie, mohair, cheviotte, etc.; qu'ils soient avec boucles ou qu'ils ondulent; qu'ils portent des mouches plates ou rondes espacées, qu'ils produisent de longues flammes unies ou multicolores, ou qu'ils affectent tout autre forme, leur plus grave défaut est de coûter souvent cher, ce qui n'en permet un grand emploi que dans des marchandises d'un prix élevé ou force d'en limiter l'application à quelques fils de place en place.

On en fait quelques sortes à bas prix, en remplaçant les matières rares par d'autres plus communes. Tels sont les retors, genre knickerbocker, dans lesquels les flammés, tour à tour gros et fins, sont en coton; des retors ondulés dont le gros fil crêpant est en laine commune et des fils fins en coton, etc. Les couleurs sont très variées et fraiches, mais celles qui peuvent résister à un foulage prolongé sont peu nombreuses.

Parmi les sortes les plus employées, on trouve toujours les retors mouchetés à couleurs vives, en laine peignée ou en soie, sur gros fil de laine. Les mouches sont parfois petites et rapprochées, ou encore espacées et de deux nuances alternées sur un seul fil. Ces retors conviennent aussi bien aux articles rasés qu'aux bruts. *(Les Tissus.)*

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous des centres lainiers du monde.

LE PROCÈS DE L'« OMLADINA »

Un grand procès politique qui passionne toute la Bohême se juge en ce moment à Prague. Il s'agit de l'affaire de l'*Omladina*.

L'*Omladina* (c'est-à-dire la *jeunesse du peuple*) est une société secrète dont le but est d'obtenir l'indépendance de la Bohême. La Bohême, placée sous le sceptre de Habsbourg, est habitée par deux races complètement différentes par les habitudes, le caratère et les mœurs: les Allemands et les Tchèques. Ces derniers, d'origines slave, se plaignent d'être sacrifiés à l'élément allemand qui, maître de l'administration, cherche à leur imposer sa langue et bat en brèche la nationalité tchèque.

Tous les Tchèques *ne rêvent pas une séparation violente* avec les autres provinces de la monarchie autrichienne. Plusieurs réclament des garanties plus complètes pour leur nationalité, d'autres veulent que l'empereur d'Autriche vienne se faire couronner à Prague, roi de Bohême, comme il va à Buda-Pesth ceindre la couronne de saint Etienne. Les plus exaltés projettent une révolution à main armée, avec l'aide de la Russie.

Ce sont ces derniers qui ont organisé l'*Omladina*. A la tête de la société se trouve un conseil de 5 membres, le Sénat. Ce dernier a pour organe exécutif un conseil de 4 membres qui sont : le *comptable*, le *rapporteur des questions d'armement*, *l'administrateur du colportage*, *l'éclaireur secret* ou espion. Le Conseil est présidé par un délégué du Sénat qui est à la fois *président* et *caissier*. Le Sénat élit le *dictateur*, un collège de *5 hommes de confiance* et conseil de 10 membres. 720 groupes de 100 membres reçoivent le mot d'ordre de ces conseils directeurs.

L'*Omladina* se recrute dans les ateliers et les écoles. Tous ses membres sont armés de cannes creuses renfermant des couteaux mobiles. Ils ne doivent reculer devant rien, même devant l'assassinat.

Les 77 membres de l'*Omladina* qui comparaissent devant la cour de Prague, sont accusés « d'exciter à la haine de l'empereur, de vouloir rompre l'unité de la monarchie et de chercher à changer la forme du gouvernement. » Le procès a commencé lundi.

Dans les trois premières audiences, les accusés se sont montrés arrogants et ont, à plusieurs reprises, invectivé le président.

NOUVELLES DU JOUR

Les révélations sur la marine

Paris, 17 janvier. — Le ministère de la marine s'est vivement ému des révélations faites, ces jours-ci, sur l'état où se trouve les approvisionnements de nos arsenaux maritimes, et il a, d'après le *Courrier du Soir*, chargé M. l'ingénieur Bienaimé de procéder à une enquête minutieuse *et de rédiger un rapport sur tous les faits signalés.*

Le *Courrier du Soir* ajoute que M. Bienaimé est parti d'urgence pour Toulon où il doit avoir commencé aujourd'hui même l'inspection de l'arsenal de cette ville.

Paris, 17 janvier. — Dans une longue conversation que publiera demain l'*Echo de Paris*, le ministre de la marine, interrogé par un rédacteur de ce journal, au sujet des accusations formulées contre son prédécesseur par M. Clémenceau, n'a pas contesté leur exactitude.

Il s'est borné à plaider en quelque sorte les circonstances atténuantes.

Le biscuit manquait en effet, l'an dernier, dans les magasins de Toulon; mais il y avait d'énormes quantités de blé que la manutention transformait en biscuits au fur et à mesure des besoins.

L'insuffisance du vin provenait de l'incendie, à Alger, des magasins du principal fournisseur de la marine.

Quant à l'huile il eut été facile de s'en procurer dans la région, où elle abonde.

A la question du matériel, le ministre a dit : « Dans une dizaine d'années, notre matériel de guerre sera terminé et on peut prévoir qu'il le sera pour un temps assez long, le type des cuirassés que nous construisons étant arrivé à son apogée. Aussi le budget de la marine arrive-t-il à son maximum. Encore 2 ou 3 millions d'augmentation *l'an prochain et ensuite il ira en décroissant.* »

D'autre part, le *Gaulois* mentionne le bruit que le ministre a mandé à Paris le commissaire général Giraud du port de Toulon au sujet des accusations dirigées contre le service des subsistances.

Le *Gaulois* ajoute que l'amiral Brown de Colstoun, commandant l'escadre du Nord et ancien préfet maritime de Toulon, auquel incombait une part de responsabilité dans les doléances de l'amiral Rieunier, serait egalement appelé à fournir des explications ainsi que l'amiral de Maigret qui a, comme directeur du personnel, la surveillance du chapitre approvisionnement.

Paris, 17 janvier. — Dans la *Justice*, M. Clémenceau, à propos de l'interpellation Lockroy sur la marine, dit :

« On fera de beaux et de bons discours. Fera-t-on plus ? Je le souhaite sans l'espérer.

» Tout le monde est d'accord sur le lamentable état de choses dont j'ai fourni la preuve irrécusable. On sait qu'il n'y a pas à dire, encore qu'on le cache, qu'on l'étale au grand jour, le vice fondamental subsiste : « l'absence de volonté. »

L'avancement dans la marine

Paris, 17 janvier. — La commission de classement pour l'avancement dans la marine n'ayant pu inscrire au tableau des capitaines de frégate le lieutenant de vaisseau Degouy, enfermé, on le sait, dans la forteresse de Glatz, le ministre de la marine a l'intention de prononcer une inscription d'office avec nomination immédiate. D'autre part, la croix de chevalier de la Légion d'honneur serait accordée au lieutenant Degouy.

Voyage de la Reine d'Espagne et du jeune roi Alphonse XIII en France

Paris, 17 janvier. — On parle, pour le printemps prochain, d'un voyage que feraient à Paris la reine d'Espagne *et le jeune roi Alphonse XIII*. Leurs Majestés voyageraient dans le plus strict incognito.

Un procureur-général espagnol tué par un aliéné

Madrid, 17 janvier. — Le procureur général Diaz de Rueda, blessé hier par un aliéné, est décédé aujourd'hui.

Les troubles en Italie

Carrare, 17 janvier.— Trois nouvelles compagnies d'infanterie sont arrivées cette nuit. Les grévistes continuent à forcer à chômer les ouvriers des carrières de marbre.

Un manifestant a été trouvé mort dans la montagne. Il avait été tué dans le combat d'hier. D'autres manifestants ont brisé, pour se sauver, l'entrée d'une maison où ils ont été arrêtés. Plusieurs manifestants blessés ont été arrêtés. Les troupes continuent à poursuivre les bandes dans la montagne.

Rome, 17 janvier. — Il résulte du rapport précédant le décret sur l'état de siège, dans les provinces de Carrare et de Massa, que le mouvement n'est pas politique mais a des tendances anti-sociales qui visent à la dissolution nationale, à la ruine de la propriété et à la destruction de la famille.

Rome, 17 janvier. — D'après la *Tribuna* les bandes de révoltés des provinces de Massa et de Carrare comprennent 3000 ouvriers et paysans. Ils posséderaient des provisions et des vivres.

Un krack en Italie

Rome, 17 janvier. — On annonce que la Banque générale, à la suite de nombreux retraits importants provenant des comptes-courants, a dû demander ce matin son moratorium.

Gênes, 17 janvier. — La Banque générale a fermé ses guichets à la suite de sa demande de moratorium.

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris

Berlin, 17 janvier. — Le *Moniteur de l'Empire* dément absolument le prochain départ, de Paris, de M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne.

Les obsèques de M. Waddington

Paris, 17 janvier. — Les obsèques de M. Waddington, ancien président du conseil, ancien ambassadeur de France à Londres, ont été célébrées, cette après-midi, en l'église protestante de l'Etoile, avenue de la Grande-Armée.

Un grand nombre de personnalités politiques se trouvaient dans le cortège, où le président de la République et divers ministres étaient représentés.

Des discours ont été prononcés par MM. Spuller, au nom du gouvernement; Meyer, au nom de l'Institut; Léon Say, au nom des amis du défunt, etc.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise.

La convention monétaire

Hier, a été déposé à la Chambre le projet de loi autorisant la ratification de la convention conclue le 15 novembre, entre l'Italie d'une part et les autres nations de l'Union latine d'autre part.

Il s'agit, on le sait, du rachat par l'Italie, de ses pièces de 2 francs; 1 franc et 0 fr. 50.

Rappelons les conditions de ce rachat.

L'Italie le paiera, moitié en or, moitié en traites commerciales valant de l'or.

Tous les frais de l'opération seront à la charge de l'Italie, même l'intérêt des valeurs immobilières dans les caisses publiques avant qu'elle en ait reçu livraison; cet intérêt est de 2 1/2 0/0.

Une explosion à bord de l'« Equateur »
Deux morts et deux blessés

Bordeaux, 17 janvier. — Une explosion vient de se produire à bord du paquebot l'*Equateur* des Messageries maritimes dans le trajet de Pauillac à Bordeaux. Il y aurait deux morts et plusieurs blessés.

L'*Equateur* était arrivé hier venant du Brésil et du Sénégal. Il avait quitté Pauillac aujourd'hui à midi pour remonter à Bordeaux.

Bordeaux, 17 janvier. — Voici quelques détails sur l'explosion à bord de l'*Equateur* : Vers 2 heures, au moment où l'on procédait dans la soute des groups au déchargement des petits colis, il se produisit une explosion formidable qui ébranla tout le navire. La soute des groups fut défoncée ainsi que la cabine du commissaire et celle du maître d'hôtel. Les cloisons de la batterie et le faux pont en plaques de fonte de plusieurs millimètres d'épaisseur ont été coupés. Deux matelots, Bonte et Chevert, ont été tués sur le coup; un troisième qui a eu la *figure déchiquetée ne survivra pas à ses blessures*; un quatrième a été blessé moins grièvement.

L'explosion parait due à la dynamite. Comment se trouvait-elle à bord ?

C'est ce que l'enquête démontrera, sans doute.

L'explosion s'est produite, croit-on, au moment où Chevert maniait un colis contenant des plumes d'autruche.

La souscription en Italie pour les victimes d'Aigues-Mortes

Rome, 17 janvier. — La souscription pour les victimes d'Aigues-Mortes a dû être abandonnée pour cause d'insuccès, malgré les excitations de la *Tribuna* et de tous les journaux gallophobes.

La révolution au Brésil

Rio-Janeiro, 17 janvier. — Les insurgés ont lancé des obus au centre de la ville, tuant plusieurs personnes, surtout des Italiens.

Le ministre d'Italie a réclamé auprès du gouvernement qui a repondu que les étrangers étaient prévenus du danger.

Les forts bombardent les entrepôts des insurgés à l'île Enhades.

Le bruit court que la flotte du président Peixoto se porte à Pernambuco.

Les insurgés sont fortement ravitaillés; ils bloquent Santos.

Les femmes et le clergé favorisent la révolution.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
AUX ÉTATS-UNIS

L'année 1893 — écrit le correspondant de l'*Economiste Français* — est loin de s'être terminée à la satisfaction des Américains.

Comme ils sont habituellement portés à une certaine exagération dans leurs appréciations sur eux-mêmes et sur les autres, on lit dans quelques journaux que, depuis 1837, l'année 1893 resterait la plus défavorable qui leur soit échue jusqu'à présent. C'est en effet, en 1837 qu'a éclaté la terrible crise des banques aux Etats-Unis, provoquée par la politique du président Jackson, Oli Ivory, comme on le surnommait, crise fiduciaire accompagnée d'une complète débâcle commerciale et financière. Avec les péripéties diverses, cette crise a duré au moins cinq ans.

On peut même ajouter qu'elle n'a entièrement cessé qu'avec le mouvement extraordinaire auquel donna lieu la découverte des mines d'or de la Californie en 1848. Si les silvermen, soutenus par les farmers, avaient pu imposer leur politique monétaire au gouvernement et à la nation, ce que nous avons toujours considéré comme extravagant et impraticable, nul doute que les Etats-Unis n'eussent subi un ouragan d'une intensité proportionnelle avec leur imprudence. On peut juger des malheurs dont ils auraient été accablés par les épreuves qu'ils ont eues et qu'ils auront à supporter, en raison de leur politique monétaire. L'opinion publique s'était imaginé qu'il suffisait d'abolir la loi Sherman pour mettre un terme à ses conséquences néfastes; mais les effets des mauvaises lois ne peuvent disparaitre comme par la vertu d'une baguette magique; ils survivent longtemps aux causes dont ils proviennent.

C'est ce qu'explique fort bien M. William E. Russell, gouverneur du Massachusetts, dans un article publié par l'American Review de décembre dernier. « Le parti démocrate est au pouvoir, dit fort bien Son Excellence — nous nous servons des termes mêmes employés par la revue — mais les lois forgées par le parti républicain sont la plupart encore en pratique, notamment pour les tarifs et pour les finances; la République en est encore à toutes les mesures que lui a imposées le parti républicain. »

Le gouverneur du Massachusetts insiste beaucoup sur l'ensemble du système économique du parti républicain. Politique monétaire, politique douanière, politique financière ne faisaient et ne font encore que les anneaux d'une même chaine. C'est ce que tous les Américains ne paraissent pas avoir clairement compris.

Ils se sont persuadé que l'abolition du Sherman act, la délivrance du Trésor de la terrible servitude d'acheter chaque mois 4,500,000 onces d'argent suffiraient pour rendre la confiance et l'activité aux affaires; mais, d'abord, les choses ne marchent pas si vite; puis restaient les tarifs excessifs dus aux aberrations de M. Mac Kinley et de ses partisans et les mesures financières du parti républicain. Des trois facteurs du malaise économique actuel des Etats-Unis, le facteur monétaire demeure encore le principal. « Durant l'administration du président Harrison, nous apprend M. W. E. Russell, de mars 1889 à mars 1893, la réserve d'or du Trésor, en dehors de la réserve ordinaire de 100 millions de dollars, pendant que le papier fiduciaire en dehors de 346 millions de dollars de légal tenders, s'élevait de 2 6 millions de dollars à 446 millions de dollars. La proportion d'or disponible à la circulation fiduciaire était ainsi réduite de 39 à moins de 1 0/0. »

D'après cela, il est bien certain que si le président Harrisson avait été réélu et le parti républicain maintenu au pouvoir, les Etats-Unis auraient traversé une crise tout aussi redoutable que la crise mémorable de 1837. Les épreuves des Américains sont loin d'être à leur terme. Les observateurs sagaces qui suivent avec vigilance et indépendance le mouvement des idées économiques dans le milieu américain en ont à peu près la certitude. Les Américains, malgré une activité dans les affaires prodigieuse, presque excessive, accompagnée d'un développement scientifique remarquable dans les matières économiques, se laissent encore entrainer par des courants d'intérêts ou d'opinions qui dénotent un équilibre bien imparfait dans leurs idées et dans leurs opérations.

Ces courants les exposent à de grandes erreurs et à de dures expériences. Si, pour bien des raisons, ils semblent à l'abri des expérimentations socialistes qui ont incontestablement pris pied en France, tant s'en faut qu'ils soient à l'abri d'autres expérimentations ; les unes et les autres ne sont pas nouvelles ; toutefois, il semblait que le milieu américain ne devait pas être exposé à confondre la richesse avec les métaux précieux, confusion qui parait singulièrement se faire et se répandre aux Etats-Unis et menacer leur condition économique actuelle.

L'incertitude qui est résultée, en vertu de la législation monétaire du parti républicain, dans la condition monétaire des Etats-Unis, a ralenti peu à peu le mouvement général. Nulle part, l'activité économique de la nation n'est suivie avec plus de vigilance qu'aux Etats-Unis. Une multitude de journaux, de revues, de publicistes, de clubs, y sont exclusivement affectés et y déploient une rare compétence. Les pulsations de cette activité sont enregistrées à chaque instant, comparées, commentées, publiées. On est parfaitement tenu au courant ; mais nulle part, non plus, les intérêts et souvent les erreurs ne sont plus tenaces. Combien de millions d'Américains demeurent convaincus, loyalement convaincus, qu'une convention internationale pourrait rendre à l'argent la valeur monétaire qu'il ne possède plus et que cette restitution serait une sorte de panacée pour eux d'abord, les Etats-Unis ensuite et au besoin pour l'humanité elle-même.

Quatre congrès monétaires universels depuis 1878 ne les ont nullement ramenés; ils en sollicitent un cinquième et, après celui-ci, ils en demanderont d'autres. Les fausses notions monétaires du système mercantile, qu'on croyait à jamais détruites, grâce aux économistes du siècle dernier et du siècle actuel, revivent pleines de force et de popularité dans le milieu américain. Cette résurrection constitue même un trait curieux et intéressant de la physionomie américaine. Il ne faut pas oublier que les éléments les plus nombreux de la population des Etats-Unis proviennent des classes populaires européennes et que les notions exactes sur la monnaie sont encore en Europe la part des classes supérieures.

Le dernier numéro, parvenu en Europe, du *Bradstreet* (23 décembre 1893), contient un document qu'on peut considérer comme un véritable spécimen de la vigilance avec laquelle sont surveillés les intérêts économiques aux Etats-Unis et comme la preuve en même temps, du ralentissement des affaires. Divers correspondants du *Bradstreet*, dans cent dix-neuf villes, ont fait pour son compte, une enquête sur les ouvriers sans travail ou les sans travail, aux Etats-Unis, dans la dernière partie du mois de décembre. Il résulte de cette enquête que 801 000 ouvriers étaient sans travail et que les familles vivant de leurs salaires représentaient 1 956 000 personnes. Ces nombres étaient répartis de la manière ci-après entre les diverses régions des Etats-Unis :

Régions	Ouvriers sans travail	Personnes en dependant	Dans villes
Nouvelle-Angleterre	66.200	154 400	21
New-York et New-Jersey	223.250	363.730	15
Pensylvanie	151.500	449.200	14
Ouest Central	227.340	443.310	24
Ouest Nord	64 900	175 800	14
Côte du Pacifique	23.800	47.000	11
Sud	42.065	122.690	20
	801 055	1956 110	119

Bien que ces relevés aient été faits dans les centres industriels les plus importants, il ne représentent qu'une notable partie des ouvriers atteints par le ralentissement des affaires. Avons-nous besoin d'insister sur l'intérêt qu'offre l'enquête faite par le *Bradstreet*, au point de vue plus spécialement de l'économie sociale, l'influence des grandes villes, la condition des travailleurs dans l'industrie ?

Il y a d'autres preuves de ce ralentissement : d'abord, c'est le mouvement commercial même, c'est la comparaison du chiffre des importations et des exportations en 1893 avec les années précédentes. Voici, en premier lieu, les chiffres relatifs aux marchandises puis nous indiquerons ceux relatifs aux métaux précieux:

Années	Importations — Milliers de dollars	Exportations — Milliers de dollars
1893	782.552	726.350
1892	856 871	775.804
1891	850.574	758.873
1890	739.051	762 595
1889	730.205	710 624
1888	695.003	661.827

Ces chiffres nous paraissent fournir des données exactes sur la crise actuelle des Etats-Unis. Il y a, en 1893, un ralentissement sensible, mais ce ralentissement est loin d'accuser une situation aussi fâcheuse que le croient certains journaux. En 1891 (pour les onze premiers mois) importations et exportations avaient représenté 1,609,407,000 dollars ou 8,047,235,000 francs; en 1893, importations et exportations se sont élevées à 1,508,913,000 dollars, soit en francs 7,544,560,000 ; la différence entre les deux ensemble est de 502,675,000 francs.

C'est sans doute une différence assez forte, d'autant plus qu'elle doit correspondre à une différence bien plus grande sur le mouvement intérieur des affaires aux Etats-Unis ; or, le mouvement intérieur, eu égard au territoire et à la population, a une bien autre importance que le mouvement extérieur ; mais il ne faut rien exagérer. En effet, les résultats de 1893, quoiqu'en recul accentué sur 1892 et 1891, demeurent en grande avance sur 1888. En 1888, importations et exportations avaient seulement donné, pour les onze premiers mois, 1,370,876,000 dollars au lieu de 1,508,8.2,000 dollars en 1893. La différence entre 1893 et 1888 a donc été de 238,036,000 dollars ou 1,190,180,000 francs, soit plus du double de la différence entre 1893 et 1891.

Situation météorologique. — Roubaix, 18 janv. — Hauteur barométrique 751 Température
A sept heures du matin 5 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 8 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 6 degrés au-dessus de zéro

PLUS DE GERÇURES

Il n'est pas de gant qui protège vos mains contre l'engelure ; mais il est un baume créé par Victor Vaissier, la Congoline, qui guérit en peu d'heures les extrémités atteintes par le froid, et prévient infailliblement le retour de ces maux passagers, mais cruels, qui se nomment gerçures, crevasses, démangeaisons.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

Mort de M. Ch. Daudet, ancien maire de Roubaix. — M. Charles Daudet, ancien maire de Roubaix, est mort, mercredi, à l'âge de soixante-six ans.

La candidature Culine au Conseil d'arrondissement. — Mercredi, a eu lieu, à l'estaminet du Créchet, rue du Moulin, une réunion publique, en faveur de la candidature Culine au Conseil d'arrondissement pour le Canton-Est de Roubaix. Cette réunion était annoncée pour huit heures; mais les électeurs partisans de cette candidature ne se présentant pas, on a dû, en jouant aux cartes et à la fléchette, attendre jusqu'à neuf heures un quart, l'ouverture de la séance.

C'est en présence de trente-neuf auditeurs (y compris les orateurs, le bureau, les membres de la presse, le commissaire de police et son secrétaire, etc). que les citoyens Ghesquière, membre du parti ouvrier de Lille, et Bailleul, ont pris la parole.

Le bureau était ainsi composé : Culine, président d'honneur; Vermelin, président effectif et Morel et Thérin assesseurs.

Le citoyen Ghesquière a fait connaître que, pour la sixième fois, le parti ouvrier présentait aux élections pour le Conseil d'arrondissement le citoyen Culine, candidat de l'amnistie. « Demain, dit l'orateur, la presse dira que personne n'assistait à cette réunion; il est vrai que les ouvriers auraient pu se présenter en plus grand nombre, mais il faut tenir compte des heures de travail et aussi du mauvais temps ». Il ne doute pas, néanmoins, du succès de Culine, dimanche, et termine en disant : « Si le candidat de l'amnistie n'était pas élu, on crierait, par toute la France, que la municipalité de Roubaix est f. .. (sic) et on dirait : « A Chaillot, les socialistes! »

Le citoyen Bailleul prend à son tour la parole pour recommander Culine aux électeurs présents, et la séance est levée à 9 heures 50 minutes.

Les réunions de commissions municipales. — Les 1re et 5e commissions se réuniront jeudi, 18 janvier, à 5 heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1. Aménagement des caves de la halle centrale et du marché au poisson ; 2. Inspection des denrées alimentaires, études, renseignements.

Une conférence sur l'exposition de Chicago. — Nous avons la satisfaction d'apprendre que, sur l'initiative de la Société de Géographie, M. Lourdelet, vice-président de la Chambre de Commerce de Paris, parlera samedi, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle habituelle des réunions, amphithéâtre de l'Ecole nationale des arts industriels, de l'exposition universelle de Chicago, à laquelle il a assisté à titre de délégué de la Chambre de commerce de Paris et du Ministère du commerce.

Nul doute que cette conférence, dont le sujet est des plus intéressants pour notre région, n'attire un nombreux auditoire, samedi soir.

M. Lourdelet donnera la même conférence, à Tourcoing, le lendemain dimanche, à quatre heures très précises du soir, à la salle de la Société de Géographie, place Leverrier.

Le retour en France du corps du lieutenant d'infanterie de marine Camille Castelain. — Nous avons dit que des démarches étaient faites en haut lieu, pour obtenir le retour à Roubaix, aux frais de l'Etat, du corps du lieutenant d'infanterie de marine Camille Castelain, et nous avons exprimé l'espoir qu'elles seraient couronnées de succès.

M. le comte de Montalembert, député de Roubaix-Lannoy, à qui un frère de notre regretté concitoyen a écrit à ce sujet, a promis d'entretenir de cette demande le Ministre de la Marine, et de faire tous ses efforts pour qu'elle soit accueillie favorablement.

Est-ce une fumisterie? — Le domestique de M. Screpel-Lefebvre, fabricant de tissus, 40, rue de la Fosse aux-Chênes, a trouvé, mercredi vers six heures et demie, sur le seuil de la porte d'entrée, une boite en fer blanc, entourée de fil de fer, et pourvue d'une mèche à demi consumée, qu'il s'est empressé de remettre à l'un des patrons, M. Prouvost. Celui-ci a fait mander M. Chapé, commissaire de police, qui a emporté l'engin pour être soumis à un examen, au laboratoire.

L'accident de la rue de Tourcoing. — Mort de la victime. — La jeune servante de M. Legros, Victoria Pelletier, qui avait été si grièvement brûlée, dans la soirée de dimanche, a succombé, dans la nuit de mercredi à jeudi, après d'atroces souffrances.

HALLES CENTRALES DE ROUBAIX

Le délicieux **beurre** d'Oostcamp se vend désormais aux Halles (stalle 124), au même prix qu'au dépôt central de la rue du Bois, 13 — 3.80 le kilog.

78199—36376

Une double arrestation pour coups et blessures. — Mardi, dans l'après-midi, pour un motif insignifiant, une discussion surgit, pendant le travail, entre trois ouvriers dégorgeurs, du peignage de l'Epeule, rue du Marquisat, Jules Foucart, demeurant rue Meyerbeer, cour Vamiène, Louis Baquelandt, rue Charles-Quint, à Croix, et J. Buze, rue du Parc.

A la sortie des ateliers, Foucart et Baquelandt ne trouvèrent rien de mieux, pour vider le différend, que de se jeter sur Buze et de le rouer de coups.

Informé de ces faits, M. Broigne, commissaire de police de la rue des Arts, a fait procéder, dans la soirée, à une enquête, à la suite de laquelle les deux agresseurs ont été mis en état d'arrestation. Ils ont été écroués au dépôt du deuxième arrondissement.

A propos de l'accident survenu à l'établissement de MM. Motte et Meillassoux. — Julien Colpaert, le jeune garçon qui a été victime, lundi, d'un accident à la teinturerie de MM. Motte et Meillassoux, nous prie de faire savoir que c'est en voulant mettre en bon endroit une ficelle mal placée, que sa main, par suite d'un mouvement trop vif de sa part, s'est trouvée prise dans l'engrenage.

Un étrange visiteur. — Sous ce titre, nous avons raconté qu'un individu, Louis Verbeck, tisserand, avait été surpris, dans la soirée de lundi, rôdant dans l'école communale dirigée par M. Crinion, rue Saint-Vincent-de-Paul. C'est, parait-il, dans une autre école que le fait s'est produit.

Croix. — *Encore l'« Armée du Salut »*. — Mercredi soir a eu lieu, vers neuf heures, une seconde réunion de l'« Armée du Salut », rue de Metz, à Croix.

Cette réunion a encore provoqué des incidents regrettables, et les jeunes gens de Croix ayant enfoncé la porte

FEUILLETON DU 19 JANVIER 1894. — 3

DIANE-LA-PALE

Par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

EST-IL FOU ?

I

Dans un bal costumé

Sourdot se baissa vers le dormeur.

Il allait le réveiller lorsqu'il s'arrêta et toujours baissé montra à M. de Montaiglon la main droite de l'inconnu qui pendait le long de la chaise, abandonnée, ouverte.

Il y avait une trainée sanglante sur cette main jusqu'au poignet... et la main ne portait aucune trace de blessure.

C'était le sang d'un autre !...

Est-ce que cet homme aurait dit vrai ?

— Hé ! monsieur ! Hé ! monsieur ! criait le maréchal des logis dans l'oreille de Bernard.

Le dormeur ouvrit les paupières, regarda, de ses beaux yeux brillants, ceux qui étaient là et tout de suite il se souvint sans doute, car il se leva.

— Je me suis endormi...je vous demande pardon... Mais je vous l'avais dit, monsieur — fit-il en se tournant vers le juge, — je suis exténué, faites-moi donner un lit.

— Fouillez-le, répéta M. Michellier au gendarme.

Et s'adressant à Bernard :

— Monsieur, en attendant que nous puissions savoir la vérité, vous irez passer la nuit à la maison d'arrêt. Veuillez remettre au maréchal des logis tout ce que vous avez sur vous...

— Je n'ai rien que mes vêtements.

— Nous allons nous en assurer.

On visita ses poches soigneusement.

L'inconnu n'avait pas menti, ni portefeuille ni papiers, ni porte-monnaie, ni objets de fumeurs, pas même un canif, pas même une montre. Dans une poche de gilet, seulement, on trouva quelques louis et de la menue monnaie.

Le maréchal des logis retira encore un mouchoir de la redingote et en examina un des coins, cherchant les initiales.

L'initiale était un B... brodé à la mécanique...

Sourdot montra cette lettre à M. de Montaiglon...

— Oui, fit le juge, il a déclaré se nommer Bernard...

Ce fut tout.

Le jeune homme s'était prêté à ces investigations avec une indifférence complète. Même pâleur et même fatigue sur ses traits.

Quand cela fut fini et que M. de Montaiglon eût signé un ordre d'écrou, au moment où les gendarmes, avec leur prisonnier, se disposaient à partir, le juge saisit la main droite de Bernard, et silencieusement, du doigt, lui montra la tache rouge, large et longue...

— Du sang ! dit M. de Montaiglon.

Alors, Bernard inclina la tête et dit, laconique :

— Le sien !

Sourdot lui passa les menottes. Il eut un mouvement brusque des épaules, comme pour se défendre de cette honte, comme pour protester contre cette humiliation ; ses grands yeux noirs lancèrent des éclairs et ses lèvres s'écartèrent, laissant voir ses dents blanches.

Ce fut sa seule révolte.

Il se radoucit, livra ses mains et ne dit mot.

Ils sortirent.

Lorsqu'il fut devant la sombre façade de la prison, dont les murailles noircies semblaient ne faire avec la nuit qu'un seul et même corps, il eut un soupir de soulagement et Sourdot l'entendit qui disait :

— Enfin, je vais donc pouvoir dormir !...

Les gendarmes sonnèrent deux fois. Le gardien était couché depuis longtemps.

Un pas lourd résonna sur les dalles des couloirs ; des verrous se tirèrent, une grosse clef fit deux tours dans la serrure.

En tournant sur ses gonds, la haute porte s'ouvrit avec prudence et le geôlier parut.

— C'est un nouveau locataire, père Magnifique, fit Sourdot, en poussant Bernard devant lui.

— Il n'y a donc plus de place au violon pour que vous dérangiez le monde de son sommeil ? dit le père Magnifique bourru et de fort mauvaise humeur.

— Vous vous plaindrez demain à M. de Montaiglon et à M. Michellier...

Ils remirent leur ordre. Le geôlier signa le reçu du prisonnier et inscrivit l'entrée sur son registre.

Alors, les gendarmes ressortirent.

— Venez ! dit le gardien.

Et il le fit entrer dans une cellule du rez-de-chaussée.

Le père Magnifique n'était pas un méchant homme.

— Avez vous soif ? Avez-vous faim ? Si vous avez soif, il y a de l'eau dans votre cruche... Si vous avez faim, il y a encore, à la cuisine, un restant de haricots... avec de la soupe au lard... Je puis vous en faire donner une ration...

— Merci.

— Bonsoir, mon garçon. Bonne nuit...

La porte de la cellule se referma. Les gonds grincèrent. La clé tourna. La lumière de la lanterne avait disparu. La lourde marche du père Magnifique s'entendit sur les dalles résonnantes et s'éloigna, dans la sonorité de la prison.

Alors le jeune homme se jeta tout habillé sur le lit étroit attaché au mur.

Un instant il parut rêver, les yeux ouverts.

Puis ses yeux se refermèrent ; une larme y parut qui descendit lentement sur son noble visage et se perdit comme une perle au coin de la moustache.

Ce fut là toute son émotion.

Et brusquement, après un long soupir, il tomba dans un long sommeil de plomb.

II

Laurence d'Héribaud

Grâce aux précautions prises, rien ne transpira de cette visite nocturne, mais M. Michellier et M. de Montaiglon, le bal terminé, ne dormirent guère cette nuit là.

Vers trois heures, les invités commencèrent à partir et à cinq heures les salons étaient vides.

M. de Montaiglon n'avait pas attendu la fin de la fête pour rentrer chez lui et il avait donné l'ordre à son domestique de le réveiller à sept heures.

Quant à M. Michellier, il ne se coucha pas.

A sept heures et demie, le juge d'instruction sonnait chez le procureur de la République, ainsi qu'ils en étaient convenus, et la voiture de ce dernier les emportait vers le Lot, en dehors des faubourgs, dans la campagne où se trouvait la villa habitée par M. d'Héribaud et sa famille.

En chemin, ils n'avaient échangé que de rares réflexions.

Lorsqu'ils descendirent devant la grille, M. Michellier dit seulement, et pour la dixième fois peut-être :

— Nous sommes victimes de quelque halluciné. Vous allez voir que la première personne que nous rencontrerons sera Georges d'Héribaud lui-même.

Ils sonnèrent.

Un concierge accourut, les yeux encore gros de sommeil, et parut hébété en reconnaissant les deux magistrats.

Cette visite, à pareille heure, était bien faite pour surprendre.

— Il faut que nous parlions sans retard à M. d'Héribaud, dit M. de Montaiglon. Vous nous excuserez ; cependant, si vous croyez qu'il est encore couché et qu'il dort, ne le réveillez pas. Nous attendrons.

Le concierge sourit :

— M. d'Héribaud au lit, à huit heures du matin ? Ce serait la première fois !

— Alors, il est levé?

— Sans nul doute et dans son cabinet de travail.

Les deux magistrats eurent un soupir de soulagement.

— Vous voyez ! Je vous l'avais bien dit ?

— Ma foi, tant mieux... j'ai la tête lourde... et je préfère rester au coin de mon feu que de commencer une enquête.

Ils traversaient un grand jardin anglais coupé de pelouses et de massifs où l'on apercevait déjà les premiers travaux du printemps et le concierge les introduisit dans un salon d'attente.

Il ouvrit les persiennes et le jour entra.

Cette maison, sans être riche, était assez coquettement posée le long de la rive du Lot, qui coulait rapide derrière un petit bois de hauts pins.

Georges d'Héribaud, ingénieur de l'Etat, passait pour n'avoir aucune fortune.

Il n'avait que ses appointements de huit mille francs et il vivait assez retiré, auprès de sa femme, Laurence, qu'il semblait adorer, deux filles jumelles et un garçon, celui-ci l'aîné, âgé de cinq ans à peine.

Laurence, fille de paysans corses, rencontrée par Georges dans les environs de Sartène, pendant une mission confiée par le gouvernement, n'avait non plus apporté aucune dot à son mari.

Ils étaient donc obligés à une existence économe.

Les deux magistrats attendaient, les mains derrière le dos, regardant machinalement de vieilles gravures pendues sur les murailles couvertes d'un papier de tapisserie rouge.

— Ce qui me surprend malgré tout, fit M. Michellier, c'est que d'Héribaud n'ait pas répondu à mon invitation ; il m'avait bien promis de venir, il y a huit jours.

Des pas se faisaient entendre dans l'escalier qui conduisait au premier étage.

Deux hommes parurent.

Le domestique qui avait ouvert et qui n'était que le concierge de la villa louée à d'Héribaud, prit la parole :

— Voici Jérôme, le valet de chambre de monsieur. Il vous renseignera mieux que moi sur ce qui s'est passé.

Et il sortit.

Sur ce qui s'est passé? Le mot avait frappé les magistrats. Il s'était donc passé quelque chose !

— Parlez ! dit M. de Montaiglon.

— Mais, messieurs, c'est bien plutôt vous qui pourriez me dire ce qu'est devenu mon maître...

— Il n'est pas chez lui !

— Non.

— Où est-il ?

— Chez vous, monsieur le procureur, puisqu'il est parti hier au soir pour assister à votre fête.

— Impossible !

— Comment, impossible ? Je l'ai vu partir après l'avoir aidé à revêtir son costume, un costume fait exprès et qui lui allait comme un gant !

— Quel costume ?

— Il était déguisé en paysan des Pyrénées, en contrebandier de la frontière espagnole. « Ça me changera de faire la contrebande, moi qui suis de l'administration » disait-il en riant. Et madame riait aussi...

— Mais Mme d'Héribaud était-elle costumée ?

— Madame ne devait pas aller à la soirée.

— Pourquoi ?

— A cause de son fils Antonio qui était un peu souffrant.

— Comment vous êtes-vous aperçu de l'absence de M. d'Héribaud ?

— Rien de plus simple. J'ai l'habitude d'allumer le feu à cinq heures, dans le cabinet de monsieur, tous les matins, et de lui apporter dans son lit une tasse de thé avec de la crème.

Quand je suis entré ce matin, il n'y avait personne et le lit n'était pas défait. Le sachant chez M. le procureur, je ne me suis pas autrement inquiété et je n'ai même pas averti madame. M. d'Héribaud travaille assez, tous les jours, pour se payer le luxe d'une petite noce de temps en temps.

— M. d'Héribaud n'est pas venu chez moi, fit M. Michellier d'un ton sec, vexé par les derniers mots de Jérôme.

— Alors, monsieur, je ne puis rien vous dire... mais si mon maître n'a pas fait la fête chez vous, il l'a peut être faite autre part... Pourtant, il ne se dérange jamais.

Les deux magistrats restèrent silencieux.

Cela se compliquait évidemment.

Ils n'étaient plus aussi certains, à présent, d'avoir eu pendant la nuit, affaire à un halluciné.

— Mme d'Héribaud est-elle levée ?

— Je le pense.

— Veuillez vous en assurer.

— Que lui dirai-je ?

— Que nous la supplions de nous recevoir... sans hésitation... sans une minute de retard...

— Je vais prévenir madame.

(A suivre) JULES MARY